



regroupement familial et titre vie privée et familiale

Par **isnamade**, le **04/10/2010** à **11:01**

Bonjour,

Marocaine, mariée, mon époux est marocain résident en France (carte séjour 10 ans), je suis entrée en France régulièrement en Octobre 2009 en tant qu'étudiante, mais avec un visa court séjour avec une validité d'un an et une durée de séjour de 90 jours! (vu que mes études se déroulaient à raison de deux fois par mois!) j'ai poursuivit mes études à la fac de chirurgie dentaire.

On a déposé une demande de regroupement familial à l'Anaem à Paris en novembre 2009 avec lettre au préfet expliquant et justifiant ma présence en France, convocation pour compléter dossier en décembre. Enquête en février 2010.

Je serais en situation irrégulière dans 4 jours!

Aujourd'hui je suis enceinte et toujours pas de réponse!

Aussi on a déménager il y a 2 mois en région parisienne, est ce que ça peut influencer sur notre demande?

Avons-nous une chance de réponse positive?

Puis-je demander un titre de séjour vie privée et familiale?